



GUIDE DU PARTICIPANT 2019

Nous sommes fiers de vous accueillir pour cette troisième édition du Défi 808 Bonneville présentée par Fenplast et Lowe's Canada en collaboration avec Samson groupe conseil et au profit de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec (FAEQ).

Inspiré des épreuves de longues distances à vélo, le Défi 808 Bonneville offre une expérience unique aux cyclistes de tous les niveaux qui veulent accomplir une grande distance, en solo ou en équipe.

Merci à vous de vous être investis dans une collecte de dons au profit de la FAEQ qui a pour mission d'appuyer financièrement et d'encadrer de jeunes étudiants-athlètes dans leurs parcours académique et sportif dès l'émergence de leur talent jusqu'à leur transition de carrière. La FAEQ a aussi comme mission de promouvoir ses boursiers qui représentent des modèles, incitant ainsi les gens de toutes les générations à bouger plus, manger mieux et adopter de saines habitudes de vie.

Bon Défi à tous et à toutes!

Le comité organisateur

* Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine

Merci à tous nos partenaires

Présentateur:

En collaboration avec:

Au profit de:



Partenaires majeurs

Partenaire hôte



Certifié épreuve de qualification RAAM



1 re étape

2e étape

3e étape

4e étape



Boucle 115 km

Salon officiel

Partenaire

Donateurs



Vêtements de vélo

Centre d'entraînement

Barre officielle

Fournisseur officiel des véhicules



Partenaire médical

Partenaire média

Fournisseur

Imprimeur officiel





Consignes générales

- Les participants inscrits au 808 km et au 404 km (24 heures en continu) doivent obligatoirement avoir **une équipe et un véhicule de soutien** pour les accompagner sur le parcours de 19h à 7h qui peuvent les ravitailler, les dépanner et assurer leur sécurité.
- **Vous devrez faire identifier et inspecter votre véhicule au moment de procéder à votre enregistrement.**
- Pour les participants qui prennent part aux épreuves de jour seulement, l'équipe et le véhicule de soutien ne sont **pas obligatoires**, les participants seront alors en autonomie complète sur les parcours et tout au long du défi. Toutefois, le véhicule de soutien est permis; si vous en avez un, il sera soumis aux mêmes conditions d'identification et d'inspection.
- **Prévoir du ravitaillement** (eau, barres, gels, etc.) pour une distance minimum de 50 kilomètres.
- **Pas de relais possible** entre les stations de chronométrage.
- Prévoir les **vêtements nécessaires** (manches, manteau, imperméable, etc.).
- Disposer d'un **cellulaire** en tout temps.
- Prévoir le transport vers **les relais (stations de chronométrage)** pour le participant qui prend le relais.
- Tous les **autocollants et panneaux d'identification** nécessaires pour le véhicule de soutien seront fournis par l'organisation et remis lors de l'enregistrement.

Collecte de dons

Le montant de dons exigé est défini selon le défi de chacun des participants.

Les participants qui n'auront pas atteint le montant minimum de dons, devront payer le montant manquant lors de l'enregistrement afin de pouvoir prendre part au départ.



Enregistrement des participants

Heures d'ouverture :

Judi 12 septembre : de 16 h à 21 h

Vendredi 13 septembre : de 6 h à 11 h 00

de 18 h 00 à 20 h 00

Lieu : Quartier Tremblant – Camp de base au bas du village piétonnier de la Station Mont-Tremblant, Salle Expédition 1

Adresse : 161, chemin du Curé-Deslauriers, Mont-Tremblant, QC

Il sera primordial pour les cyclistes qui feront un défi de nuit d'aller faire identifier le véhicule **au même moment que l'enregistrement.**

Nous suggérons fortement à tous les participants **de se présenter le jeudi 12 septembre pour leur enregistrement sur place pour les Défis 808, 404 et 202 km ou d'arriver le vendredi ou le samedi au minimum une heure avant leur départ.**

La trousse du participant inclut:

- Le jersey officiel de l'événement
- Le cuissard officiel de l'événement pour ceux qui y ont droit
- Une puce pour le chronométrage et les résultats
- Une plaque d'identification à mettre sur le vélo
- Un kit d'identification pour le véhicule de soutien
- Un bracelet vous identifiant comme participant
- Un bracelet pour chaque membre de votre équipe de soutien (maximum 2)

***Pour les équipes, une seule trousse pourra être remise incluant tous les articles pour les participants de l'équipe, ou chacun des participants pourra recevoir ses articles individuellement.**



Réunion des participants

Jeudi 12 septembre 19h00 à 20h00

Chalet des Voyageurs

Session d'information **obligatoire** pour le capitaine ou un participant qui fera le 808 km ou 404 km en continu. Elle est aussi fortement recommandée pour les participants des autres défis. Les règlements y seront expliqués en détails ainsi que le déroulement des épreuves. Il s'agit d'une session d'information suivie d'une période de questions.

Salon Planète Courrier

Le **Salon Planète Courrier**, situé sur la Place des Voyageurs, ouvert vendredi 6h00 à samedi 22h00. Endroit où les équipes pourront attendre leurs coéquipiers, se préparer pour leur relais ou encore échanger avec différentes personnes de la Fondation de l'athlète d'excellence et du comité organisateur. Il y aura des tapis d'étirement, des vélos stationnaires, un physiothérapeute, des collations et rafraîchissements, divans, etc.

Apéro des sportifs

Nouveau cette année, l'apéro des sportifs aura lieu au **Salon Planète Courrier**. Venez échanger avec les autres participants, boursiers et partenaires dans une ambiance festive et chaleureuse, en encourageant les cyclistes qui poursuivent leur défi en soirée.

Chronométrage

Une puce de chronométrage sera remise à chaque équipe. Celle-ci devra être transférée d'un participant à l'autre lors des relais et remise à l'arrivée à la toute fin.

Les résultats pourront être consultés en ligne sur:

À VENIR



Médaille – *Finissants*

Une médaille de participation sera remise à l'arrivée à tous les participants des équipes ayant complété leur défi en entier (soit toutes les étapes de l'équipe) et une photo de participation sera offerte.

Repas gratuit - Arrivée festive

Tous les participants qui terminent leur défi sont officiellement invités au Salon Planète Courrier sur la Place des Voyageurs, pour un lunch offert, dès 13h00 les vendredi et samedi 13 et 14 septembre.



HORAIRE OFFICIEL

JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019		Endroit
15h00 à 21h00	Enregistrement – Équipes et participants	Quartier général
19h00	Réunion des participants	Chalet des voyageurs
VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2019		Endroit
6h00 à 10h00	Enregistrement – Équipes et participants	Chalet des voyageurs
7h00	Départ 808 Solo	Aire de départ
7h05	Départ 808 Équipe de 2	Aire de départ
7h10	Départ 808 Équipe de 4	Aire de départ
7h15	Départ 404 – Solo	Aire de départ
7h20	Départ 404 – Équipe de 2	Aire de départ
7h25	Départ 404 – Équipe de 4	Aire de départ
7h30	Départ 202 – Solo	Aire de départ
7h35	Départ 202 – Équipe de 2	Aire de départ
9h00 à 17h00	Ouverture kiosques et exposants	Place des voyageurs
10h00	Départ 125 – solo	Aire de départ
10h15	Départ combo 240 - solo	Aire de départ
14h00	Début des arrivées du 202 et 125 km	Aire d'arrivée
SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019		Endroit
7h00	Départ 404 – Solo (jour seulement)	Aire de départ
7h05	Départ 404 – Équipe de 2 (jour seulement)	Aire de départ
7h10	Départ 404 – Équipe de 4 (jour seulement)	Aire de départ
7h15	Départ 202 – Solo	Aire de départ
7h20	Départ 202 – Équipe de 2	Aire de départ
10h00	Départ boucle 115 - solo	Aire de départ
10h15	Départ combo 240 - solo	Aire de départ
9h00 à 17h00	Ouverture kiosques et exposants	Place des voyageurs
14h00 à 19h00	Début des arrivées - Arrivée festive - Lunch	Salon Planète Courrier
19h00	Groupe musical	Salon Planète Courrier



Inspection véhicules de soutien et vélos

Vous devez vous présenter au kiosque d'accréditation des véhicules afin qu'un membre de l'organisation procède à l'inspection et vous aide à apposer le matériel d'identification sur le véhicule.

Tout le matériel nécessaire qui devra être apposé sur votre véhicule de soutien sera fourni et par l'organisation lors de votre enregistrement. Mise à part les équipements déjà obligatoire dans la liste de règlements, vous devez prévoir un chargeur pour le téléphone qui servira au GPS.

Le matériel pour le vélo sera inclus dans votre trousse.

Les relais - stations de chronométrage

Départ et arrivée : Station Mont-Tremblant, Mont-Tremblant, Québec

Le Centre de Villégiature Tremblant est le point central de l'événement.

La Place des Voyageurs sera le point de départ de toutes les catégories et l'arrivée de tous les défis. Elle fera également office de zone de transition mi-parcours et d'emplacement du village des exposants et des autres services aux participants.

À la fin de chaque étape se trouve une station de chronométrage où chaque participant doit **obligatoirement** passer. Il s'agit aussi des seuls points de relais pour les équipes de 2 et de 4. Puisque le parcours est composé d'une boucle Sud et d'une boucle Nord, on retrouve trois stations de chronométrage distinctes (zone de transition pour les équipes) à travers le parcours.

Stations de chronométrage (time stations) : transition à chaque 100 km parcours

Arundel : Fin des étapes 1 et 5 <https://www.google.com/maps/@45.966556,-74.616222,1914m/data=!3m1!1e3?hl=fr-FR>

Station Mont-Tremblant: Fin des étapes 2, 4, 6 et 8

<https://www.google.com/maps/@46.209528,-74.586083,953m/data=!3m1!1e3?hl=fr-FR>

Saint-Donat : Fin des étapes 3 et 7

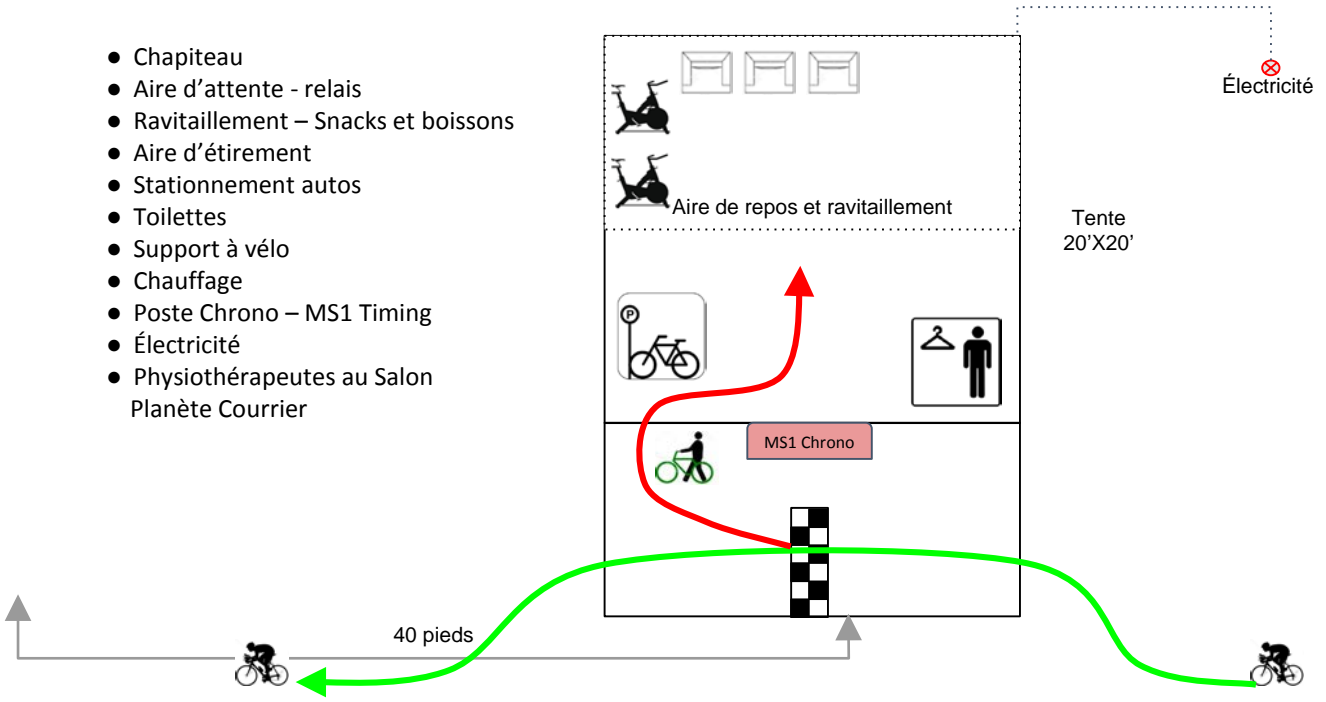
<https://www.google.com/maps/@46.318806,-74.221694,1902m/data=!3m1!1e3?hl=fr-FR>

Ravitaillement

Des postes de ravitaillement intermédiaires seront accessibles et identifiés sur le parcours approximativement à tous les 50 km avec des collations et rafraîchissements de base. (voir cartes de chaque étape)

Exemple : Station de relais et chronométrage

- Chapiteau
- Aire d'attente - relais
- Ravitaillement – Snacks et boissons
- Aire d'étirement
- Stationnement autos
- Toilettes
- Support à vélo
- Chauffage
- Poste Chrono – MS1 Timing
- Électricité
- Physiothérapeutes au Salon Planète Courrier





Le parcours

Le parcours est divisé en 4 étapes d'environ 100 km chacune. Que ce soit en solo ou en équipe, chaque étape devra être complétée avant de passer à la suivante. À la fin de chaque étape, tous les participants transigeront par une station intermédiaire, appelée station de chronométrage, où ils pourront donner le relais à leur coéquipier ou se reposer avant de reprendre la route.

Le 808

Les participants devront compléter deux fois le parcours de 404 kilomètres qui comporte quatre étapes, pour une distance totale de 808 kilomètres et un dénivelé total de plus de 8400 mètres. Le parcours traverse 17 municipalités des Laurentides, de Lanaudière et de l'Outaouais et il est composé de huit tronçons d'environ 100 kilomètres chacun. Les stations de chronométrage intermédiaires d'Arundel et de Saint-Donat ainsi que les passages à Station Mont-Tremblant seront l'occasion pour les équipes d'effectuer leurs transitions.

Le 404

Le parcours d'une distance de 404 kilomètres compte plus de 4200 mètres de dénivelé. Suivant le même tracé que le Défi 808 et composé de quatre tronçons d'environ 100 kilomètres chacun, le parcours se résume comme suit : départ et arrivée à Station Mont-Tremblant (Place des Voyageurs) avec des stations de chronométrage à Arundel, Tremblant et Saint-Donat.



Le parcours (suite)

Le 125

Sur le même parcours que les autres défis, les cyclistes se dirigeront vers Arundel. Une fois à Arundel, au lieu de poursuivre sur la boucle de 202 kilomètres, ils reviendront immédiatement vers Tremblant, pour un total de 125 kilomètres. La distance de 125 kilomètres doit être complétée en moins de 11h. Départ et arrivée à la Station Mont-Tremblant (Place des Voyageurs).

* Le véhicule de soutien est facultatif pour ce parcours.

***Nouvelle distance: le 240**

Les cyclistes complètent la boucle de 125 km vers Arundel le vendredi et la boucle de 115 km vers St-Donat le samedi pour un total de 240 km. La distance de 125 km doit être complétée en moins de 11h le vendredi et la distance de 115 km doit être complétée en moins de 11h le samedi. Départ et arrivée à la Station Mont-Tremblant (Place des Voyageurs).

- Le véhicule de soutien est facultatif pour ce parcours.

***Nouvelle distance: le 115**

Sur le même parcours que les autres défis, les cyclistes se dirigeront vers St-Donat en passant par Le Nordet. Une fois à St-Donat, au lieu de poursuivre sur la boucle de 202 km, ils reviendront immédiatement vers Tremblant, pour un total de 115 km. La distance de 115 km doit être complétée en moins de 11h. Départ et arrivée à la Station Mont-Tremblant (Place des Voyageurs).

* Le véhicule de soutien est facultatif pour ce parcours.

*Parcours sujet à changements mineurs

Lien du parcours: <https://ridewithgps.com/routes/26625647>

• Navigation

- La navigation et la connaissance des parcours sont essentiels et la responsabilité des participants; le parcours sera identifié par des affiches aux intersections importantes sur la route. Cependant, un bon appareil de navigation GPS pour cycliste est recommandé pour s'orienter et bien compléter son défi.
- Toutes les étapes et fichiers du parcours sont disponibles sur **"Ride with my GPS"**. Elles sont téléchargeables sur les appareils de navigation de style Garmin et également sur les téléphones intelligents de type iPhone ou Android. Elles peuvent être utilisées en temps réel ou téléchargées.
- Les liens vers les étapes sont disponibles dans ce guide dans la section qui suit et à defi808bonneville.com. Nous vous invitons à vous familiariser avec les étapes de votre défi et à imprimer les directions détaillées.
-
- **Tous les véhicules d'accompagnement doivent être munis d'un système de navigation de type GPS ou d'un téléphone intelligent.**
- **Pour télécharger l'application nécessaire veuillez consulter l'ANNEXE 2**

Les étapes 1 et 2

L'étape 1 présentée par °STELPRO

Tremblant - Namur – Arundel

La première étape est la plus courte (93 km) et représente le plus faible dénivelé (883 m). À partir du départ de Tremblant, les participants empruntent la montée Ryan jusqu'à la route 323 qui les mène à travers les villages de Brébeuf et Amherst jusqu'à Namur. De là, les participants font demi-tour et remontent la route 323 jusqu'à Amherst pour emprunter le chemin Rockway Valley qui les mène dans un dernier sprint vers Huberdeau pour finalement terminer l'étape à la station de chronométrage et de ravitaillement d'Arundel.

<https://ridewithgps.com/routes/19900644>

L'étape 2 présentée par



Arundel - Wentworth – Tremblant

La deuxième étape, la plus longue (107 km), compte plus de 1129 m de dénivelé. Cette étape débute sur la route 364 sud et sillonne les plus belles fermes de la région. Le parcours fait une boucle à travers les villages de Lost River jusqu'à Montcalm, traverse Lac des Seize-Iles pour revenir à Arundel et finalement, terminer au Centre de villégiature Tremblant où est située la station de chronométrage et de ravitaillement 2.

<https://ridewithgps.com/routes/28208700>



Les étapes 3 et 4

L'étape 3 présentée par



Tremblant - Le Nordet - Saint-Donat

La troisième étape est la plus costaute avec son dénivelé de 1357 m et ses 103 kilomètres à parcourir. De Tremblant, les participants effectuent une petite boucle jusqu'au cœur du centre-ville de Saint-Jovite. Ensuite, ils longent la rivière La Diable sur le superbe chemin Duplessis jusqu'au magnifique lac Supérieur avant de prendre la mythique route du Nordet pour finalement terminer l'étape à Saint-Donat avec le tour du lac Archambault. La station de chronométrage et de ravitaillement est située au cœur du village de Saint-Donat.

<https://ridewithgps.com/routes/22850863>

L'étape 4 présentée par



Saint-Donat - Lac Ouareau - Tremblant

La dernière étape, avant de revenir à Tremblant, débute le long de la route 125 sud et entreprend de faire le tour du lac Ouareau et par la suite, revient vers Tremblant en empruntant toujours la route du Nordet à travers la municipalité de Lac-Supérieur ainsi que le sinueux chemin Duplessis. Une dernière petite boucle à travers le vieux village de Tremblant par la montée Ryan et les participants complètent le parcours officiel et le Défi 404 de l'événement. Les participants inscrits au Défi 808 repartent pour une deuxième boucle sur le parcours de 404 km.

<https://ridewithgps.com/routes/24725874>



INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES PARTICIPANTS DU 808 SEULEMENT:

Les étapes 5-6-7-8 se dérouleront dans le sens inverse qu'elles ont été roulé dans les premiers 404 km.

L'étape 5

La cinquième étape, la plus longue (107 km), compte plus de 1176 m de dénivelé. Cette étape débute sur la route 327 sud et fait une boucle à travers les villages de Montcalm jusqu'à Lost River, traverse Lac des Seize-Iles pour revenir à Arundel et finalement, terminer à Tremblant. Le parcours est progressivement en montée de Lost River jusqu'au croisement de la Montée Sainte-Marie. De retour sur la route 364, le parcours est majoritairement descendant jusqu'à Arundel. Le dernier tronçon sillonne les plus belles fermes de la région jusqu'au Centre de villégiature Tremblant où est située la station de chronométrage et de ravitaillement 2. (Tremblant).

<https://ridewithgps.com/routes/19900767>

Étape 6 : l'étape 6 devient l'étape 1 à contresens

<https://ridewithgps.com/routes/19900582>

Étape 7 : l'étape 7 devient l'étape 4 à contresens

<https://ridewithgps.com/routes/19900596>

Étape 8 : l'étape 8 devient l'étape 3 à contresens

<https://ridewithgps.com/routes/19900932>

ANNEXE 1

Règlements officiels Défi 808 Bonneville

Règlements officiels Défi 808 Bonneville

INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR TOUS

Règles générales

Il est de la responsabilité de chaque participant de connaître et de se conformer aux règlements

Le Défi 808 Bonneville se déroule sur des routes publiques qui ne seront pas fermées pour l'évènement. Les participants partagent donc la route avec les véhicules automobiles et doivent rouler obligatoirement sur la voie d'accotement, en file indienne. Les participants doivent en tout temps respecter le code de sécurité routière.

Les violations aux règlements seront considérées comme un comportement antisportif et non sécuritaire et seront sanctionnées par le directeur de course du Défi 808 Bonneville. Ce dernier a l'autorité en tout temps d'intervenir afin de maintenir la sécurité (1), l'équité (2) et l'intégrité (3) du Défi 808 Bonneville.

Toutes les personnes associées au Défi 808 Bonneville sont des ambassadeurs de l'évènement et doivent en tout temps se conduire d'une manière à refléter positivement les valeurs du Défi 808 Bonneville.

Sécurité et urgences

La sécurité est la préoccupation la plus importante pour toutes les parties engagées dans le Défi 808. La sécurité prévaut au-dessus de toutes les autres règles. En situation d'urgence, veuillez contacter le 911 directement.

Tout accident, blessure ou abandon doit être communiqué à l'équipe du Défi 808 Bonneville le plus rapidement possible Jonathan Collin au (514) 346-7862.

PARTICIPANT

Règlements du Défi

Afin d'être reconnu comme un participant qui a officiellement terminé le Défi, tous les inscrits doivent avoir complété la distance et toutes les étapes selon les limites suivantes

Tous les défis de JOUR (125 - 115 – 202 solo et duo – 404 solo – duo –équipe de 4- 240 solo)
Fin journalière : 19:00, aucun cycliste ne devra être sur la route après ce délai par mesure de sécurité.

404 – 24 h - Solo - Équipe de 2 - Équipe de 4

Fin : samedi 14 septembre 7h30 (24 h)

808 Solo - Équipe de 2 - Équipe de 4

Heure limite pour atteindre la station de chronométrage-7 Saint-Donat, samedi 14 septembre - Minuit

Le chronomètre ne sera arrêté en aucune circonstance.

Un participant ne doit pas recevoir aucune aide de type de poussée ou de propulsion par une autre personne ou un véhicule.

Les participants peuvent marcher ou courir s'ils le désirent, pourvu qu'ils conservent leur vélo avec eux.

Aucun participant ou voiture d'équipe ne doit bloquer ou entraver la progression d'un autre participant ou d'une autre voiture d'équipe.

Sillonnage ou rouler en peloton

Les participants du 808 et du 404 km en solo ne peuvent silloner. Tous les autres cyclistes peuvent rouler en groupe, maximum de 15 cyclistes en file indienne, tel que prescrit par le code sécurité routière.

Les participants doivent rouler en tout temps sur l'accotement de la chaussée.

Parcours

Les coureurs doivent parcourir tout le tracé exactement comme décrit dans le guide du participant.

Chaque kilomètre prévu dans le Défi doit être parcouru par chaque participant ou équipe de relais. Dans le cas d'une erreur de parcours, par exemple, un virage dans une mauvaise direction, le participant doit retourner à l'endroit exact où il a quitté le parcours et continuer de rouler à partir de ce point.

Vêtements

Le port du casque est obligatoire.

Prévoir plusieurs vêtements de rechange adaptés selon la température annoncée.

L'utilisation d'écouteurs est interdite.

PÉNALITÉS, DISQUALIFICATIONS ET ABANDONS

La pénalité pour une violation de ces règlements est la disqualification, à moins qu'une pénalité de temps soit attribuée, à la discrétion du directeur de course.

La violation d'un règlement qui n'entraîne pas une disqualification entraînera une pénalité de temps pour les participants ou équipes qui devra être purgée à la station de chronométrage de Saint-Donat.

Première offense : un total de 15 minutes

Deuxième offense : un total de 45 minutes

Troisième offense : DISQUALIFIÉ

Tout abandon doit être communiqué au directeur de course du Défi 808 le plus rapidement possible au (à venir)

Pour toute question, veuillez contacter Jonathan Collin au (514) 346-7862. Nous considérons que les règlements sont clairs et que vous serez tenus responsables en conformité avec ceux-ci. Le non-respect des règlements entraînera une disqualification à moins qu'une pénalité de temps soit donnée.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CYCLISTES ROULANT EN CONTINU, jour et nuit

(808 KM-404 KM)

Règles générales

Tous les participants et l'équipe de soutien doivent signer le formulaire de consentement/acceptation des conditions avant le début du Défi 808 Bonneville.

La présence à la réunion pré-défi **est obligatoire** pour tous les capitaines d'équipes et les participants inscrits individuellement ainsi qu'au moins l'un de ses membres d'équipe de soutien. TOUS les participants et les membres d'équipe de soutien sont fortement encouragés à assister à la réunion et sont généralement attendus.

les membres de l'équipe de soutien doivent en tout temps respecter le code de sécurité routière; (arrêts obligatoires aux feux de circulation, aux panneaux d'arrêts, et rouler le plus possible à droite, etc...

Dans l'idée de respecter l'esprit sportif, les membres d'une équipe de soutien ont le devoir de venir en aide à n'importe quel participant à n'importe quel moment.

Les participants et leur équipe de soutien sont en autonomie pendant tout le long d'une étape et sont dans l'obligation d'assurer leur propre sécurité en tout temps.

Si vous voyez un autre participant ou membre de l'équipe de soutien commettre un geste non sécuritaire ou antisportif, vous devez prévenir un officiel du Défi 808.

Tous les véhicules de soutien doivent transporter une trousse de premiers soins complète et un téléphone mobile.

Sillonnage ou rouler en peloton

Le sillonnage, ou rouler en peloton, n'est jamais permis pour les épreuves 808 km et 404 km solo.

L'espace suivant doit être maintenu entre deux participants, à l'exception d'un dépassement : a) lorsqu'il roule sans la voiture d'équipe : 15 mètres d'écart (longueur de 3 voitures) entre un autre cycliste ou une voiture; b) lorsqu'il roule avec une voiture d'équipe : 100 mètres d'écart. Il doit y avoir assez d'espace entre deux participants pour que le trafic derrière puisse dépasser confortablement le participant et sa voiture d'équipe au même moment.

RÈGLEMENTS SUR LE VÉLO ET L'ÉQUIPEMENT

Vélo

Visibilité : en roulant la nuit (entre 19 h et 7 h), chaque vélo doit être équipé d'un système fonctionnel et légal de lumière avant et arrière et ce système doit être EN MARCHÉ de 19 h à 7 h (sauf pour les participants du 404 jour seulement).

Tous les vélos doivent être équipés d'un phare avant (lumière blanche 300 lumens minimum) qui doit être allumé en tout temps.

Tous les vélos doivent être équipés d'un feu arrière (rouge), qui doit clignoter et être visible à 200 mètres.

Bande réfléchissante : lorsqu'ils rouleront la nuit, les participants devront porter sur eux ou sur leur vélo du matériel réfléchissant visible dans les quatre directions.

Tout vélo devra avoir au minimum du ruban adhésif réfléchissant.

Haubans de selle (minimum ¼ po de large par 3 po de long)

Fourches - chaque côté (minimum ¼ po de large par 3 po de long)

Pédalier (visible du côté)

Pédales ou souliers (visible de l'arrière)

Roues (3 à 4 sections de 1 po à 3 po de long - ne pas appliquer sur la surface de freinage)

Remarque : collez d'abord du ruban électrique sur toutes les surfaces afin de bien retirer le ruban adhésif réfléchissant après l'évènement.

ÉQUIPE DE SOUTIEN – 808 et 404 en continu, jour et nuit

Chaque participant ou équipe doit obligatoirement avoir une équipe de soutien qui doit être composée d'au moins deux personnes, autres que les participants de l'épreuve individuelle et du relais à deux.

Une personne doit être désignée capitaine de l'équipe de soutien. Elle agira à titre de porte-parole de l'équipe et du participant.

Les membres de l'équipe de soutien ne doivent pas courir ni marcher aux côtés, devant ou derrière leur participant, pour aucune raison (sauf pour offrir du ravitaillement pendant la période de jour).

Le véhicule de l'équipe de soutien ne doit pas créer un avantage pour les participants en coupant le vent de face ou de côté.

Les équipes de soutien ne doivent pas nuire à la circulation automobile.

Les équipes de soutien ne doivent pas nuire au parcours des autres participants et de leur équipe de soutien.

Les véhicules de l'équipe de soutien ne doivent pas se garer ou être sur le parcours à proximité des cyclistes pour les 12 premiers kilomètres de l'épreuve (route 323 jusqu'à l'intersection de la route 117). Les participants devront faire leurs propres réparations mécaniques sur les 12 premiers kilomètres du Défi.

Conduite de jour

Les véhicules accompagnateurs de l'équipe soutien ne doivent en aucun moment suivre les participants durant le jour (de 7 h à 19 h). La progression du véhicule de soutien pendant le jour se fait par dépassement (leapfrog). Le véhicule se stationne un kilomètre à l'avant du participant et attend que celui-ci le dépasse et soit hors de vue avant de reprendre sa route de manière sécuritaire.

Lorsqu'il est arrêté, le véhicule de l'équipe de soutien doit se garer complètement à l'extérieur la route, avec les clignotants d'urgence actionnés sur le véhicule.

Conduite de nuit

Si les membres de l'équipe de soutien ne sont pas disponibles pendant la nuit, pour quelque raison que ce soit, le cycliste ne peut pas poursuivre sa route et doit demeurer dans le véhicule de soutien.

Tous les participants doivent toujours être suivis par le véhicule de soutien de la façon la plus directe (10 m) et la plus sécuritaire qu'il est permis la nuit. Lorsqu'il suit un participant, le véhicule de l'équipe de soutien doit être le plus à droite possible afin de permettre aux autres conducteurs de voir et de dépasser le véhicule.

Il ne peut jamais y avoir deux véhicules de l'équipe de soutien ou plus derrière un participant. Le caravanage, ou deux véhicules d'équipe derrière un participant, est strictement interdit.

VÉHICULE ACCOMPAGNATEUR

Les véhicules des équipes de soutien doivent être équipés des articles suivants :

Le panneau « Activités sportives » (T-50-7) indiquant la présence d'une activité sportive sur un chemin public rétro-réfléchissant orange fluorescent doit avoir une dimension minimale de 750 mm sur 750 mm (fourni par l'organisation)

Trois autocollants magnétiques doivent être installés sur les véhicules accompagnateurs (deux côtés et un en arrière – fourni par l'organisation).

Un autocollant avec l'inscription « ATTENTION CYCLISTE DEVANT » installé derrière le véhicule. Le lettrage doit avoir 6 pouces de haut, et doit être rouge réfléchissant sur un fond blanc (fourni par l'organisation).

Les clignotants d'urgence doivent être allumés en tout temps pendant la nuit (19 h – 7 h) lorsque le véhicule accompagnateur suit le participant.

Une trousse de premiers soins de base.

Téléphone attitré (remettre numéro à l'organisation) avec l'application de tracking téléchargée (voir procédure en annexe)

Chargeur de téléphone

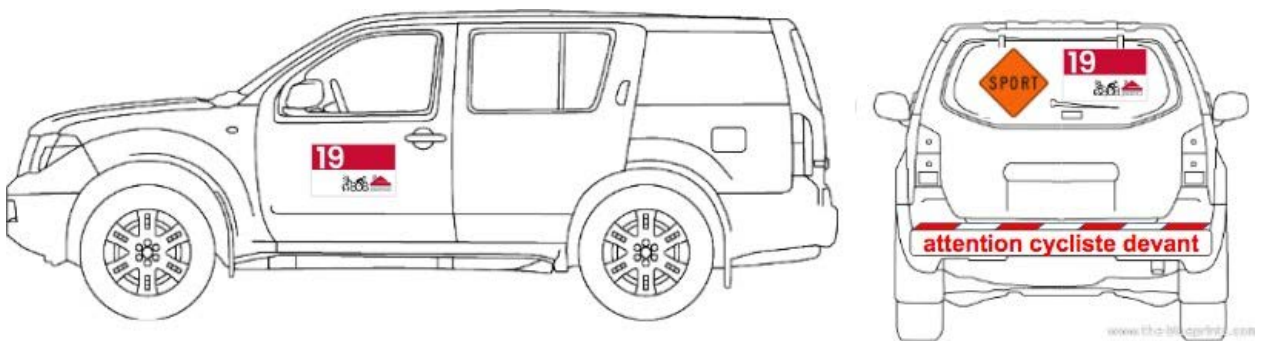
GPS avec parcours téléchargé (ou téléchargé dans le téléphone intelligent)

Eau et nourriture pour les cyclistes et personnel de soutien

Copie papier des directions routières (cue sheets)

Dossard réfléchissant

Lampe de poche ou frontale



Les véhicules récréatifs (VR) ou fourgonnettes de camping ne sont pas acceptés en raison de leur largeur excessive. Le véhicule de soutien idéal est une mini fourgonnette.

Les véhicules de soutien ne peuvent pas tirer de remorque d'aucune sorte.

Tous les véhicules accompagnateurs doivent avoir une preuve d'assurance valide.

SOMMAIRES DES INSPECTIONS OBLIGATOIRES

Validation de l'inspection du vélo

Lumières et bande réfléchissantes

_____ Phare avant (lumière blanche 300 lumens minimum) visible à 200 mètres

_____ Feu arrière (rouge qui doit clignoter) visible à 200 mètres

_____ Piles de rechange

_____ Haubans de selle (minimum ¼ po de large par 3 po de long)

_____ Fourches - chaque côté (minimum ¼ po de large par 3 po de long)

_____ Roues (3 à 4 sections de 1 po à 3 po de long)

_____ Pédalier (visible du côté)

_____ Pédales ou souliers (visibles de l'arrière)

_____ Casque homologué

_____ Numéro d'équipe sur la tige de selle

Validation de l'inspection du véhicule

Véhicule : marque, modèle et couleur _____

Numéro de plaque d'immatriculation _____

_____ Panneau « Activités sportives » (T-50-7) à l'arrière du côté gauche

_____ Trois autocollants magnétiques (deux côtés et un arrière)

_____ Un panneau « ATTENTION CYCLISTE DEVANT » à l'arrière

_____ Clignotants d'urgence fonctionnels

_____ Trousse de premiers soins de base

Commentaire

L'inspection de l'officiel du Défi 808 Bonneville est finale. Si votre inspection d'équipement n'est pas satisfaisante, une seconde inspection sera nécessaire avant de prendre le départ.

Signature de l'officiel du Défi 808 Bonneville

_____ Date _____

ANNEXE 2

APPLICATION GPS – SUIVI EN TEMPS RÉEL

APPLICATION GPS – SUIVI EN TEMPS RÉEL

Téléchargement de l'application GPS sur un téléphone intelligent

INSTALLATION

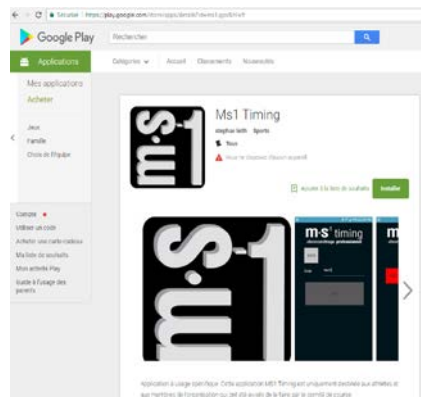
iPhone – Assurez vous d'utiliser la dernière version sur le AppStore

1. Aller sur AppStore
2. Rechercher: Ms1 Timing (voir capture d'écran ci-joint)
3. Installer l'application
4. Accepter le suivi GPS/localisation "lorsque l'application est active"
5. Appuyer sur OK



Téléphone Android – Assurez vous d'utiliser la dernière version de l'Application

1. Allez sur Google Play application
2. rechercher: Ms1 Timing (voir capture d'écran ci-joint)
3. Installer l'application
4. Accepter le suivi GPS/localisation
5. Appuyer sur Ok



ENTREZ VOTRE CODE

1. Code : Entrer le Numéro/code qui vous a été fourni par l'organisation
2. Appuyer sur « Retour/Done »
3. Appuyer sur « Go »
4. **Vous devriez avoir les 2 carrés VERT** et "Quit"
5. Mettre l'application en arrière plan sans la fermer

2 carrés verts =
On peut vous suivre!



PROBLÈMES COURANTS

GPS Vert ou rouge et Data gris = Code non entré ou vous n'avez pas appuyé sur « Go »

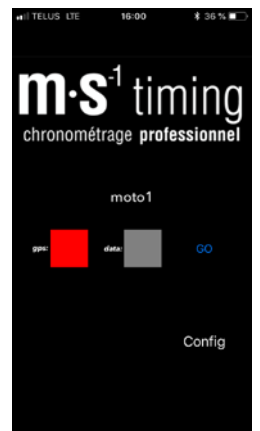


GPS rouge ou Gris = Localisation de GPS non activé

- Allez dans Réglages/confidentialité/Service de Localisation/MS1 timing : Lorsque l'app est active

ou

Absence de signal GPS (p. ex. dans un centre des congrès, hôtel, etc.)



Data Rouge (sans message): il n'y a pas de service de données sur le téléphone ou Zone sans couverture cellulaire;

Data Rouge avec message : Code entré incorrect,

Pour changer le code entré, appuyer sur « Config » pour revenir à l'écran précédent.

